

COMMUNIQUÉ

Mercredi 12 novembre 2025

France Galop et la SETF signent un protocole d'accord sur la répartition de la contribution nette du PMU

Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop, et Jean-Pierre Barjon, Président de la SETF, les Maisons Mères des courses au galop et au trot, se réjouissent de la signature, ce jour, au siège des maisons-mères à Paris, d'un protocole d'accord, sur la répartition de la contribution nette du PMU visant à maximiser le retour à la filière et sur le partage du financement des entités communes de l'Institution.

La signature a eu lieu en présence d'Eric Woerth, député de l'Oise et préfigurateur chargé par le Premier ministre et les ministres concernés de travailler à la mise en place d'un pacte PMU 2030.



Contacts presse :

Société du Trotteur Français :

Penny Johnston - Email : penny.johnston@letrot.com - Tél : 01 49 77 14 14 53

France Galop :

Hélène Dupuy - Email : hdupuy@france-galop.com - Tel : 06 30 41 85 89